



Fédération québécoise
d'athlétisme



Championnats Canadiens Juniors/Séniors

Ottawa, 3 au 9 juillet 2017

**MODALITÉS DE SOUTIEN FINANCIER
POUR ATHLÈTES ET ENTRAÎNEURS
DU QUÉBEC**

Les athlètes et entraîneurs qui **pourraient** se qualifier en vue d'un soutien financier pour leur participation aux Championnats Canadiens Juniors/Séniors à Ottawa sont :

- (Soutien du PSDE) : les athlètes qui auront atteint en 2017 une norme de classement Élite 1, Élite 2 ou Élite 3;
- (Soutien JDLF) : les athlètes sélectionnés sur les délégations canadienne et québécoise aux Jeux de la francophonie 2017 à Abidjan, Côte d'Ivoire;
- (Soutien JDC) : les athlètes de l'Équipe du Québec aux Jeux du Canada 2017;
- Les entraîneurs personnels des athlètes qui se qualifieront dans l'une ou l'autre des catégories de soutien financier ci-haut (PSDE, JDLF, JDC).

Information générale

- Le soutien financier pour les athlètes Élite 1, 2 et 3 ainsi que leur entraîneur personnel viendra de l'enveloppe budgétaire annuelle du PSDE réservée aux Championnats Canadiens Juniors/Séniors;
- Cette année, les budgets de préparation pour les Jeux de la francophonie (JDLF) ainsi que les Jeux du Canada (JDC) permettront d'élargir le groupe d'athlètes et d'entraîneurs admissibles au soutien financier en incluant tous les athlètes québécois sélectionnés pour les JDLF et les JDC ainsi que leur entraîneur personnel, si ce dernier est admissible;
- Au total, on prévoit que 110 personnes seront soutenues pour Ottawa cette année, soit environ 80 athlètes et 30 entraîneurs.

Admissibilité des athlètes

- Seuls les athlètes qui rencontrent les exigences pour l'identification au niveau « élite » ou « relève » quant à la citoyenneté, au domicile et à l'affiliation à la FQA peuvent se qualifier pour ce soutien financier. Pour plus de détails à ce sujet, référez-vous aux [Règles d'identification pour les niveaux Élite et Relève](#);
- À noter toutefois, les athlètes de niveau Excellence (brevetés) ne sont pas admissibles au soutien financier à partir de l'enveloppe budgétaire du PSDE;
- Pour le soutien financier destiné aux athlètes Élite 1, Élite 2 et Élite 3, la norme de classement devra avoir été atteinte en plein air entre le 15 mars 2017 et le 9 juillet 2017.

Admissibilité des entraîneurs

Pour être admissible au soutien financier, l'entraîneur doit :

- être affilié à la Fédération québécoise d'athlétisme pour l'année 2017 à titre d'entraîneur;
- être « l'entraîneur permanent et premier responsable de l'encadrement annuel » d'au moins un athlète qualifié pour un soutien financier en vue des Championnats Canadiens à Ottawa.

À noter, les entraîneurs **certifiés** de niveau « Entraîneur de la performance » recevront un montant supérieur à celui des entraîneurs qui ne détiennent pas cette certification.

Calcul du soutien financier

Le soutien financier sera versé sous forme de remboursement **partiel** de dépenses et calculé en tenant compte des facteurs suivants :

- Catégorie de soutien financier (PSDE, JDLF, JDC);
- Nombre de journées de compétition passées aux Championnats Canadiens;
- Distance parcourue pour se rendre à Ottawa;
- Pour les athlètes : frais payés pour l'inscription aux épreuves;
- Pour les entraîneurs : frais payés pour l'inscription à titre d'entraîneur.

En plus du soutien financier versé à l'athlète, une bonification s'ajoutera en fonction du classement obtenu à Ottawa. Les bonis sont réservés aux athlètes médaillés en catégorie Junior ou Sénior, de même qu'aux autres athlètes qui termineront dans le Top 8 d'une épreuve Sénior tout en ayant réalisé une norme de niveau Élite dans leur tranche d'âge entre le 15 mars et le 9 juillet 2017.

Réclamation du soutien financier

Pour réclamer votre soutien financier suite aux Championnats canadiens, écrivez à Jacques Chapdelaine, directeur des programmes d'excellence de la Fédération québécoise d'athlétisme, à l'adresse : jchapdelaine@athletisme.qc.ca

Les renseignements à fournir sont :

- Votre nom;
- L'adresse à laquelle nous devons vous faire parvenir votre chèque.

Les pièces justificatives à joindre à votre envoi sont :

- Votre reçu « Trackie » des frais payés pour l'inscription au Championnat;
- Votre reçu d'hébergement (hôtel ou autre) à Ottawa.

Renseignements additionnels

Écrivez à Jacques Chapdelaine : jchapdelaine@athletisme.qc.ca